



L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES VESOUL



France Victimes Nord Franche-Comté

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ DE FRANCE VICTIMES VESOUL EN 2023

01

Les victimes aidées

02

Les faits

03

Les types d'aides apportées

04

Le bureau d'aide aux victimes



A. Les modalités de la première demande

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2023 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV
Démarche proactive de l'association vers la personne	1 280	1 016
À l'initiative de la personne	353	28
Total	1 633	1 044

B. Les modes de contact

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2023 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV
Courrier, courriel, fax	76	50
Appel téléphonique	1 519	986
Présentation à une permanence	36	8
Autre	2	0
Total	1 633	1 044

C. Les personnes reçues

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de victimes d'infraction pénales en 2023 (Le terme victime désigne uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale)	1 684	1 140
Dont celles suivies : ayant bénéficié d'au moins deux entretiens quelle que soit la date du premier entretien	680	270
Dont celles reçues dans les lieux de permanences en quartier prioritaire	10%	/

Dont celles reçues pour au moins :

Un entretien d'évaluation approfondie EVVI à partir de la réquisition du parquet	102	12
Un entretien préalable ou d'accompagnement TGD au moment de la décision du parquet	46	2
Un entretien de proposition ou de participation à une mesure de justice restaurative	17	0

Le profil des victimes d'infractions pénales en 2023

	Total	Moins de 18ans	De 18 ans à moins de 65 ans	65 ans et plus
Femmes	942	80	768	94
Hommes	587	68	438	81
Personnes morales	155	/	/	/
Total	1684	/	/	/

D. L'origine de l'orientation de la victime vers l'association

Une seule réponse par victime d'infraction pénale en contact avec l'association pour la première fois en 2023

Parquet	1 195
Autre association	6
116 006 (plateforme téléphonique)	4
France Victimes (conventions nationales)	1
Publicité, média, internet, plaquette d'information	199
Relation personnelle	24
Autres + Bureaux Aide aux Victimes	62
Autres services judiciaires (JAP, SPIP, magistrat)	24
Police, gendarmerie	112
UMJ	5
Réquisition du Procureur de la République	1
Total	1 633

E. Qualification pénale des faits pour lesquels la victime a été reçue en 2023

Ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023. Ne tenir compte que de l'infraction principale.

Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Total	Dont au sein du BAV
Homicide volontaire	2	0
Infractions à caractère sexuel (agressions sexuelles, atteintes et harcèlements sexuels)	82	32
Violences physiques / coups et blessures volontaires	667	441
Homicide involontaire (hors accident de la circulation)	3	2
Blessures involontaires	73	48
Abandon de famille	4	1
Discrimination	1	1
Menaces, injures, harcèlement	154	102
Autres atteintes aux personnes	7	4
Sous-total	993	631

Accidents de circulation	Total	Dont au sein du BAV
Homicide involontaires, blessure involontaire	37	26
Dégats matériels uniquement (AVP)	2	1
Sous-total	39	27
Atteintes aux biens	Total	Dont au sein du BAV
Vol simple	41	26
Vol aggravé	119	89
Abus de confiance, escroquerie	113	73
Destruction, dégradation	110	88
Autres atteintes aux biens	15	11
Sous-total	418	287
Autres infractions	234	195
Totaux	1 684	1 140

F. Cadre des faits subis par les victimes.

Nombre de victimes d'infraction pénale reçues par l'association en 2023 selon le cadre des faits et la qualification pénale des faits.

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
De couple	155	1	4	160
de couples séparés (ex-conjoints, ex-PACSés, ex-concubins)	58	2	2	62
Familial (hors couple)	46	2	5	53
Du travail	66	17	34	117
Etablissement d'accueil pour mineurs	3	0	0	3
Etablissement d'accueil pour personnes âgées	1	0	0	1
Autre	661	396	229	1 286
Total	990	418	274	1 682

G. Dépôt de plainte

Sur l'ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023.

Au moment du premier entretien (quelle qu'en soit la date).

Victimes ayant déjà déposé plainte	1 463
Victimes n'ayant pas déposé plainte	63
Non renseigné	158
Total	1 684

H. Les entretiens réalisés en fonction des contenus

Si un entretien porte sur plusieurs contenus, on retient le contenu qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
A dominante écoute/soutien hors entretien psychologique	94	1
A dominante juridique	3 731	1 412
A dominante psychologique	131	0
A dominante sociale	0	0
Total	3 956	1 413

LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

I. Les entretiens réalisés en fonction des thématiques

Si un entretien porte sur plusieurs thématiques, on retient la thématique qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
Dans le cadre de EVVI (évaluation personnalisée des besoins de protection des victimes d'infractions)	105	13
Dans le cadre de la justice restaurative	18	0
Dans le cadre du dispositif de TGD (télé-protection grave danger)	95	3
Dans le cadre du dispositif BAR (bracelet anti-rapprochement)	37	0
Dans le cadre de la sortie de détention	36	0
Total	291	16

LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

J. Les Diligences

Nombre de diligences réalisées pour les victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023

	Nombre de diligences	Dont au sein du BAV
Un autre service judiciaire	1 384	1 096
Parquet	1	0
S.A.R.V.I.	1	0
SPIP, services pénitenciers	6	0
Police, Gendarmerie	28	4
Organismes de logement	1	0
Hébergement	1	0
Autres associations	3	0
Assurances	1	0
Autre	24	4
Total	1 450	1 104



LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

K. Aide apportée aux victimes concernant la CIVI et le SARVI

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023

	Total	Dont au sein du BAV
Ayant bénéficié d'une aide à l'établissement de la requête devant la CIVI pour des dommages corporels et aux biens	1	0
Ayant bénéficié d'une aide à la constitution du dossier pour le SARVI	0	0



LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

L. Le BAV au sein du Tribunal judiciaire

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2023

	Nombres de victimes
Dont celles constituées parties civiles	1 079
Dont celles convoquées pour une audience pénale	1 061
Total	1 140

Lors des entretiens, les victimes avaient des questions sur :

- la procédure en cours :

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Sur les modalités de plainte	7	Sur le caractère définitif du jugement	3
Sur l'enquête	32	Sur les modalités de recours	6
Sur le classement sans suite	27	Autres (hors recouvrement)	0
Sur la constitution de partie civile	1 235		
Sur les poursuites engagées	10		
Sur l'instruction en cours	5		
Sur la juridiction saisie et/ou sur le déroulé de l'audience	1 135		
Autres	16		

04

LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

- la situation de l'auteur de l'infraction

Phase pénitentiaire		Phase postpénitentiaire	
Contrôle judiciaire	6	Mise en liberté	0
Détention provisoire	2	Respect des obligations du SME	0
Autres	3	Mesures d'aménagement de peine	3
		Autres	3

- le recouvrement des dommages et intérêts

Phase pénitentiaire		Phase postpénitentiaire	
CIVI	2	CIVI	1
Autres	0	SARVI	14
		Huissiers	1
		JAP et SPIP	1
		Fonds de garantie	0
		Autres	1

- le fonctionnement judiciaire général

Entretiens	68
------------	----



LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

M. Démarches spécifiques accomplies par le BAV

Nombre de démarches accomplies en 2023 pour des victimes

Aide à la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle	31
Aide à la constitution du dossier en vue de l'audience	1 050
Accompagnement physique aux audiences	13
Autres démarches	81
Aidé à l'établissement de la requête CIVI	2
Aide à la constitution du dossier pour le SARVI	10

France Victimes Nord Franche-Comté



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tél : 09-70-19-52-52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

contact@france-victimes-nfc.fr

www.france-victimes-nfc.fr